

SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009

-LA BRESSE-

I- Fiche d'identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département
LA BRESSE	4 938	Les Vosges

II- Thème du projet

Thème du projet
Filière bois : Bois énergie et construction bois

III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>Signataire de la Charte Nationale en faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), la commune de LA BRESSE exploite les richesses de son milieu naturel en misant sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- La gestion durable de la forêt et le maintien de l'agriculture de montagne pour conserver un paysage ouvert- L'utilisation de la pierre locale : le granit sous forme de bordure de trottoir, de monument funéraire et de mobilier urbain.- Le développement des énergies renouvelables avec la Régie Municipale d'Electricité qui produit de l'électricité d'origine hydraulique et l'utilisation du bois énergie- La construction bois et ses dérivés	<p>Démarche globale associant partenaires privés et publics</p>

IV- Réalisation :

Nature du projet	Avancement	Temps de mise en œuvre	Photos	CD/DVD
Impulsée par la commune de La Bresse, cette démarche globale associe l'ensemble des partenaires publics et privés de la filière bois vosgienne.	<ul style="list-style-type: none">- Gérer durablement une de ses ressources naturelle et renouvelable – la forêt communale, (Certification PEFC 2004, Plan d'aménagement forestier 2005) - Valoriser son patrimoine forestier avec les exemples de la chaufferie bois et de la halle couverte pour inciter au développement de la filière (Chaufferie bois 2003, Halle couverte – Patinoire 2006 / 2007) - Accompagner une entreprise locale dans son projet de développement basé sur la valorisation d'une ressource locale, (Poirot construction 2009 / 2010)		Oui	Non

V- Investissements :

Coût	Financement																																										
<p>- Chaufferie bois : 627 574 €</p> <p>- Halle couverte : 592 308 €</p> <p>- Poirot Construction : - Développement de la filière vosgienne de transformation du bois : 4 M euros</p> <p>- Cogénération : 3 M euros S'agissant d'un projet privé les financements ne sont pas connus</p> <p>- Commune : terrains et voirie : 544 424 €</p>	<table border="1" data-bbox="1178 344 1798 815"> <thead> <tr> <th colspan="2">Chaufferie bois</th> <th>HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Coût total</td> <td>627 574 €</td> </tr> <tr> <td>ADEME (Etat)</td> <td>26%</td> <td>162 914 €</td> </tr> <tr> <td>FEDER (Europe)</td> <td>36%</td> <td>226 239 €</td> </tr> <tr> <td>REGION</td> <td>9%</td> <td>53 812 €</td> </tr> <tr> <td>DEPARTEMENT</td> <td>8%</td> <td>53 171 €</td> </tr> <tr> <td>Solde</td> <td>21%</td> <td>131 438 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="1196 887 1780 1359"> <thead> <tr> <th colspan="2">Halle Couverte</th> <th>HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Coût total</td> <td>592 308 €</td> </tr> <tr> <td>FEDER</td> <td>25%</td> <td>148 265 €</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td>8%</td> <td>46 826 €</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>24%</td> <td>143 363 €</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>5%</td> <td>30 000 €</td> </tr> <tr> <td>Solde</td> <td>38%</td> <td>223 854 €</td> </tr> </tbody> </table>	Chaufferie bois		HT	Coût total		627 574 €	ADEME (Etat)	26%	162 914 €	FEDER (Europe)	36%	226 239 €	REGION	9%	53 812 €	DEPARTEMENT	8%	53 171 €	Solde	21%	131 438 €	Halle Couverte		HT	Coût total		592 308 €	FEDER	25%	148 265 €	Etat	8%	46 826 €	Région	24%	143 363 €	Département	5%	30 000 €	Solde	38%	223 854 €
Chaufferie bois		HT																																									
Coût total		627 574 €																																									
ADEME (Etat)	26%	162 914 €																																									
FEDER (Europe)	36%	226 239 €																																									
REGION	9%	53 812 €																																									
DEPARTEMENT	8%	53 171 €																																									
Solde	21%	131 438 €																																									
Halle Couverte		HT																																									
Coût total		592 308 €																																									
FEDER	25%	148 265 €																																									
Etat	8%	46 826 €																																									
Région	24%	143 363 €																																									
Département	5%	30 000 €																																									
Solde	38%	223 854 €																																									

Terrain et Voirie		TTC
Coût total		544 424 €
Vente des terrains	19%	102 315 €
Région	9%	48 103 €
Solde	72%	393 006 €

Retombées locales	Actions de communication
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux articles concernant les réalisations de cette démarche globale sont parus dans le bulletin municipal, la presse locale et diverses revues. - Des réunions publiques et des commissions municipales ont été organisées. - La Halle couverte a fait l'objet de plusieurs distinctions (Trophée CitéBois 2006, Les Totems 2008) - Présentation : Participation au Salon Bois et Habitat à Epinal, Biennales de la Montagne, Planet'Energy - Visite des réalisations par des élus (Mairie Le Corbier, Association des Maires des Vosges, Délégation roumaine, Maires du Département du Bas-Rhin) 	<p>Chaufferie bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation de fuel de 80% - Réduction du rejet de CO2 dans l'atmosphère de 600 tonnes / an - Economie annuelle de coût de l'énergie pour la commune de 40 600 € <p>Halle couverte / Patinoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeur ajoutée à la production de bois de la forêt communale - Construction HQE - Création de 5 emplois saisonniers pendant 3 mois d'hiver pour le fonctionnement de la patinoire <p>Développement de la filière bois / Cogénération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création à terme de 50 emplois à temps plein aux quels s'ajoutent les emplois induits en amont et en aval - Valeur ajoutée au bois du Massif des Vosges - Bilan carbone efficace : peu de transports, valorisation des chutes de bois par la production de granulés et utilisation du bois dans la construction

Contact :

M. Jean EYNIUS

03 29 25 77 86 ; chargedemission@labresse.fr